

Modalités pratiques

Les modalités de préinscription seront communiquées sur notre site (date et procédure).

<http://www.conservatoire-asnieres.com>

Certaines classes d'instruments sont excessivement demandées, et il n'est malheureusement pas possible d'accepter toutes les demandes d'inscription, de façon immédiate. Les demandes sont alors en liste d'attente.

Nous conseillons aux personnes souhaitant rapidement une place au Conservatoire d'Asnières de s'inscrire dans un cursus « Formation musicale + chœurs ». Les élèves inscrits dans ce cursus sont prioritaires pour l'attribution des places rendues disponibles dans les classes d'instruments.

Le cursus d'enseignement instrumental au Conservatoire forme un tout cohérent. La pratique de l'ensemble des trois activités présentées est donc obligatoire.

CURSUS INSTRUMENTISTE :

3 disciplines : Instrument + Formation Musicale + Pratique collective.

CURSUS MUSICAL :

2 disciplines : Formation Musicale + Chœurs d'enfants

En quelques chiffres

Le Conservatoire d'Asnières s'est

- Plus de 820 inscrits
- 50 professeurs diplômés
- 442 Heures de cours hebdomadaires
- 3 Disciplines enseignées : Musique, Danse, Art Dramatique
- Deux lieux d'enseignement
- Plus de 50 manifestations artistiques/années
- Des rencontres internationales...
- Un public de 3 à 77 ans

Renseignements

CONSERVATOIRE ASNIERES - SUR - SEINE

4 RUE DE L'EGLISE
92600 ASNIERES SUR SEINE

Tel: 01 47 91 00 77

<http://www.conservatoire-asnieres.com>

Email: conservatoire-asnieres@wanadoo.fr

**Classes
D'instruments**
à partir de 7 ans



**CONSERVATOIRE
ASNIERES
SUR SEINE**

Descriptif de l'activité

L'enseignement instrumental est organisé en trois cycles. La première année de premier cycle s'adresse à des enfants scolarisés à partir de la classe de CE1.

L'enseignement à compter de la 1ère année de 1er cycle comprend :

- le cours de pratique instrumentale de 30 minutes hebdomadaires
- Un cours de formation musicale d'une heure
- Une activité collective au sein de la classe de « chœurs d'enfants » mixte de 7 à 13 ans. Cette classe permet de développer l'écoute et l'apprentissage du travail en groupe.

Pour tout élève débutant, à l'issue du premier trimestre, un bilan est effectué avec le professeur. En cas de difficultés particulières et sur proposition du Directeur, l'élève pourra intégrer une autre classe instrumentale.

A partir de la troisième année du 1er cycle, les élèves (hors pianistes) pourront rejoindre l'orchestre « junior » au titre des activités collectives.

La Musique de chambre est proposé aux élèves en fin de second cycle et troisième cycle.

Chaque élève doit disposer d'un instrument à domicile pour travailler entre les cours, et pour les pianistes d'un piano et non d'un clavier numérique. L'enseignement de la musique requiert un entraînement quotidien pour une progression régulière. En aucun cas, le cours hebdomadaire ne sera suffisant.

Instruments proposés

- Alto
- Clarinette
- Contrebasse
- Flûte à bec
- Flûte Traversière
- Guitare Classique
- Hautbois
- Harpe
- Percussion
- Saxophone
- Piano
- Trombone
- Trompette
- Violon
- Violoncelle

Pour tous renseignements
www.conservatoire-otaries.com

